

VILLE DE BEAUVAIS



# RAPPORT DE SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2022-2023

[beauvais.fr](http://beauvais.fr)



**BEAUVAIS**  
L'OISE EN CAPITALE

# Sommaire

	Page
<b>INTRODUCTION</b>	3
<b>MOT DU MAIRE</b>	4
<b>LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE</b>	5
- PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIALE	5
- MOBILITÉ	5
- TRAVAUX BÂTIMENTS DE LA VILLE	6
- FLOTTE DE VÉHICULE ET PARC MATÉRIEL	6
- FORMATIONS	6
<b>PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES</b>	7
- SENSIBILISATION	8
- PLAN « NATURE EN VILLE »	8
- AMÉNAGEMENT DE LA VILLE	8
- BRIGADE VERTE	9
<b>EPANOUISSEMENT DE TOUS LES ETRES HUMAINS</b>	10
- SANTÉ	10
- PLAN HANDICAP BEAUVAIS (PHB)	10
- LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES	10
- PROTECTION DE L'ENFANCE	10
- LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE	10
- JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES	11
- RAPPROCHEMENT POLICE-POPULATION	11
- PLATEFORME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE	12
- PARENTALITÉ	12
- RESSOURCES HUMAINES	13
<b>COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GENERATIONS</b>	14
- LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES	14
- SOLIDARITÉ ET INCLUSION SOCIALE	14
- FORMATIONS	16
- CHANTIERS D'INSERTIONS	16
- NATURE ET BIEN ÊTRE EN FÊTE ECOSPACE	16
- AMÉNAGEMENT DE LA VILLE	16
<b>TRANSITION VERS UNE ECONOMIE CIRCULAIRE</b>	17
- ECOCONSTRUCTION À L'ECOSPACE	17
- VERGERS DES GÉNÉRATIONS	17
- GESTION RATIONNELLE DES DÉCHETS	17
<b>ORGANISATION DU PILOTAGE</b>	18
- TRANSVERSALITÉ DES APPROCHES	18
- ÉVALUATION PARTAGÉE	19

## INTRODUCTION

Dans le cadre de la loi dite « Grenelle II », le Décret n° 2011-687 a rendu obligatoire la publication annuelle d'un rapport sur la situation en matière de développement durable pour les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants. Ce rapport devra être présenté par l'exécutif de la collectivité préalablement au débat d'orientations budgétaires.

Ce rapport liste les nouvelles actions menées en 2022 au regard du développement durable, et exceptionnellement une tendance des chiffres et actions de l'année 2023. Ceci afin de permettre une étude plus claire et actuelle des événements afin d'aider à la décision lors du débat d'orientation budgétaire.

En évoquant le « cadre de référence des projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux », le texte invite les collectivités à élaborer leur rapport selon les cinq finalités de développement durable :

- La lutte contre le changement climatique ;
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- La cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations ;
- L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- La transition vers une économie circulaire.

Il incite également à une réflexion au regard des cinq éléments déterminants des démarches de développement durable :

- Organisation du pilotage ;
- Stratégie d'amélioration continue ;
- Participation ;
- Transversalité ;
- Evaluation.

Il constitue donc une opportunité pour la collectivité de dresser un état des lieux à un moment donné, d'évaluer les politiques menées et d'orienter les politiques futures à l'aune du développement durable. La Ville de Beauvais a élaboré un rapport chaque année depuis 2011.

Chaque finalité est illustrée par des chiffres clés et des indicateurs de suivi. Ces indicateurs ont pour objectif d'aider dans l'évaluation de nos actions sur notre territoire. L'identification d'indicateurs pertinents, accessibles et fiables, est un travail en cours. Un tableau des indicateurs vise à suivre l'impact de la prise en compte du développement durable dans le fonctionnement interne. Ces indicateurs viennent de sources internes, soit des services, soit des délégués, sauf indication contraire.



# LE MOT DU MAIRE



Franck PIA  
Maire de Beauvais

Chers élus municipaux,  
Chères Beauvaisiennes, chers Beauvaisiens,

Chaque année, comme elle en a l'obligation depuis la loi dite « Grenelle II », la Ville de Beauvais publie un Rapport sur sa situation en matière de développement durable.

Ce document nous permet d'évaluer l'ensemble des actions mises en place par notre collectivité au regard des cinq finalités de développement durable :

- La lutte contre le changement climatique ;
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- La cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations ;
- L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- La transition vers une économie circulaire.

À travers lui, nos services s'astreignent également à améliorer leurs pratiques à travers une stratégie d'amélioration continue, une organisation optimisée du pilotage des projets, une attention particulière portée à la participation et à la transversalité et, enfin, une démarche d'évaluation permanente.

Ce Rapport nous offre donc, année après année, un état des lieux précis, une évaluation des politiques menées et des outils pour orienter nos futures politiques à l'aune du développement durable. Depuis 2011, chacune des finalités est illustrée par des chiffres clés et des indicateurs de suivi. Grâce à eux, nous pouvons nous maintenir dans une démarche active et volontariste dont l'objectif final est d'améliorer concrètement la qualité et le cadre de vie de nos concitoyens. Ces ambitions sont en cohérence avec le projet que nous portons pour les Beauvaisiennes et les Beauvaisiens : prendre soin de l'humain, prendre soin de la nature et prendre soin de la ville.

Franck PIA  
Maire de Beauvais



## LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

### PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIALE

#### Energie et chauffage urbain

##### Les réseaux de chaleur

Un réseau de chaleur à énergie renouvelable a été mis en service en 2010 dans le quartier Saint-Jean. D'une longueur de 12 km, il est alimenté par une chaufferie centrale dont le bois est la ressource énergétique principale : 98% de bois en 2022 (le reste étant principalement du gaz et un peu de fioul en secours).

Il permet d'alimenter 4 000 équivalents logements du quartier : logements collectifs de bailleurs publics et de copropriétés, établissements scolaires (écoles, collège, lycée), gymnases, piscine et d'autres équipements publics. Il permet la réduction de 8 000 tonnes équivalents CO2 chaque année et a permis une économie financière de 17 % (comparativement à la chaleur gaz). En 2022, une étude pour un second réseau de chaleur à énergies renouvelables a été engagée. Ce projet devrait permettre d'alimenter le reste de la ville (pour des logements, des équipements publics et des entreprises).

#### MOBILITÉ

##### Mobilités douces

Nouvelle mobilité douce à Beauvais : les trottinettes électriques dont le service de location en libre-service a été confirmé depuis mars 2023 et confié à la société PONY.

- 5 000 utilisateurs réguliers du parc de trottinettes
- 250 équipements déployés à l'échelle de la ville

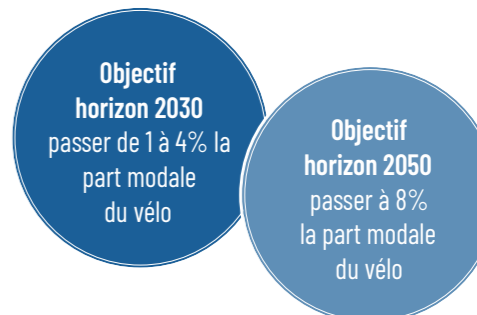
##### Plan vélo de la ville :

##### Lancement du Schéma Directeur Cyclable (SDC)

Le SDC est soutenu par l'ADEME et sera co-construit avec les maires de l'agglomération afin d'établir un schéma cohérent avec les autres communes membres, les associations du territoire et les partenaires institutionnels. 1/5<sup>ème</sup> des déplacements en voiture

est un parent qui emmène son enfant quelque part. En sécurisant les pistes cyclables, l'objectif est de favoriser le délaissement de la voiture au profit du déplacement des enfants en vélo.

Un dialogue est établi avec les utilisateurs au sein du Comité des experts du vélo en ville (COVEX) afin de toujours améliorer les déplacements vélo dans Beauvais. Il a été mis en place en juin 2019.



##### Stationnement vélo sécurisé

Nombre d'usagers des consignes vélos	
2021	230
2022	504
2023	490



##### Dispositifs en place :

- Plan d'aide à l'acquisition de vélo et de matériel de sécurité pour son utilisation
- Aide financière et technique aux agents des collectivités qui souhaitent s'équiper
- Aménagement de coulées vertes dans la ville, et de la Trans'Oise qui traversera Beauvais
- Accroissement de la marchabilité en cœur de ville avec un projet d'extension de la zone piétonne

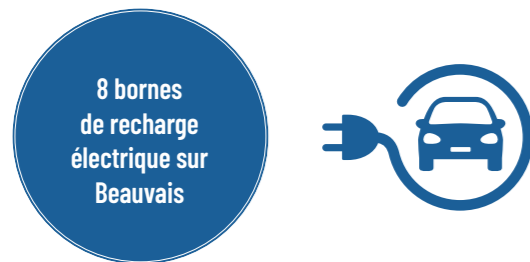
## Urbain / Interurbain

La nouvelle concession de service public portée par la CAB (CSP) avec Transdev Beauvaisis mobilité depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022 offre des nouveautés sur le réseau pour les Beauvaisiens :

- Extension de l'offre à l'échelle du ressort territorial (RT)
- Desserte renforcée du plan d'eau du Canada

Le billet de bus aller-retour à 1€ par jour est maintenu depuis 2015. Ainsi, grâce à l'ensemble des dispositifs mis en place sur le réseau interurbain : **70% des usagers ont un accès gratuit au réseau Corolis en 2023.**

## Mobilités électriques



## TRAVAUX BÂTIMENTS DE LA VILLE

### Isolation par calorifugeage

- Action faite en 2023 avec l'AMI acteurs de l'isolation C2E (certificat d'économie d'énergie) : les travaux des 4 premiers mois de l'année 2023 ont permis la réalisation de 2200 mètres linéaires de calorifugeage<sup>2</sup> des canalisations d'eau chaude traversant des milieux non chauffés, permettant la réduction de déperdition d'énergie sur 35 bâtiments : l'hôtel de ville et l'annexe Malherbe, le centre technique municipale, l'Elispace, l'ASCA, la police municipale, les serres municipales, et sur plusieurs écoles, gymnases et stades.
- Première phase intervention sur le parc des chaufferies dans le cadre du marché d'exploitation :
  - 16 sites impactés par les travaux sur chaufferies et régulation

<sup>1</sup> Comptage au 01/11/2023

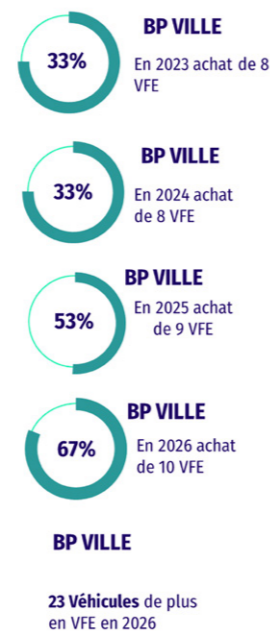
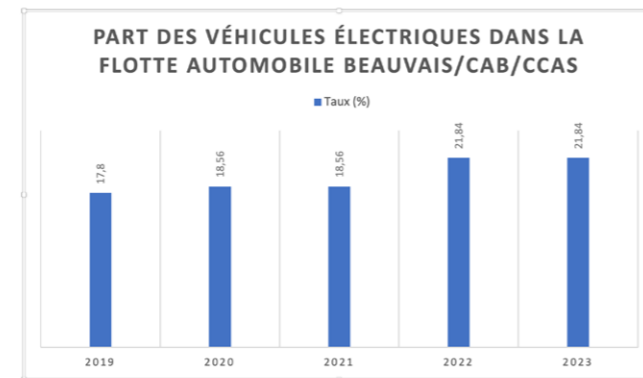
<sup>2</sup> Technique peu coûteuse consistant à isoler la tuyauterie

## Eclairage

- Remplacement de l'éclairage des plateaux sportifs :
- Gymnase Felix Faure travaux terminés en juin 2023 ;
- Halle de tennis BOT travaux terminés en juin 2023 ;
- Gymnase François Truffaut travaux terminés en juin 2023.

## FLOTTE DE VÉHICULE ET PARC MATÉRIEL

La ville de Beauvais accentue la part de l'électrique dans sa flotte de véhicules afin de respecter le pourcentage d'achat préconisé par la loi LOM.

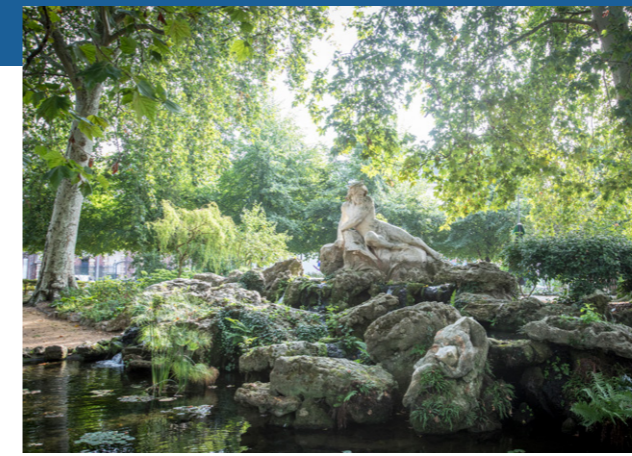


La ville de Beauvais investit et poursuit ses efforts sur différents sujets de transitions :

- Favoriser l'économie circulaire
    - Lancement d'un marché permettant l'achat de véhicule d'occasion sur 4 ans
  - Poursuite d'acquisition de véhicule au GNV
  - Favoriser les pièces de réemploi lors des réparations des matériels espaces verts (débroussailluses, tronçonneuses...)
- ◀ Prévission verdissement d'ici à 2026  
VFE : véhicules à faibles émissions

## FORMATIONS

- Le plan de formation proposé aux agents de la ville offre la possibilité de se concentrer plus facilement sur les formations orientées « environnement » telles que : « la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration », « la fonction de guide composteur en collectivité », « la rénovation énergétique des bâtiments publics » ...



# PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

INDICATEURS EAU	2019	2020	2021	2022
Consommation moyenne d'eau par habitant par jour	143 litres	141 litres	136 litres	142 litres
Rendement du réseau	85 %	90 %	87 %	88 %
Conformité chimique de l'eau distribuée	100 %	99 %	91%	81%
Conformité bactériologique de l'eau distribuée	100 %	98,9 %	100%	100%
Taux des impayés sur les factures d'eau	3 %	4 %	4 %	4 %

La baisse du taux de conformité chimique de l'eau est due à la présence de pesticides nouvellement recherchés par l'ARS lors des analyses (depuis mi-2021 pour les métabolites<sup>3</sup> de chloridazone et juillet 2023 pour le chlorothalonyl R471811). Ces pesticides ne sont plus utilisés aujourd'hui, mais nous les retrouvons encore dans le sol et l'eau. Cette baisse de conformité a entraîné la demande de dérogation sur ces paramètres (métabolites de chloridazone) et l'élaboration d'un plan d'action pour obtenir des taux conformes aux limites de qualité.

<sup>3</sup> Dégradation de molécules de pesticides





## SENSIBILISATION



- La ville de Beauvais sensibilise tous ces agents à la fresque du climat depuis fin 2022. A ce jour, 14% des agents de la ville sont sensibilisés.
- Dans le cadre du PCAET et du plan sobriété énergétique, la collectivité a développé une généralisation de la sensibilisation des agents et élus au changement climatique via « la fresque du climat ». Ainsi, une quinzaine d'agents et élus ont été formés pour animer auprès de leurs pairs la fresque du climat. En octobre 2023, près de 180 agents (soit 14 % des agents ville) ont été sensibilisés. S'en suit des propositions d'actions concrètes proposées par les participants pour que ces derniers puissent s'engager plus quotidiennement dans le développement durable. Cette phase plus opérationnelle sera engagée en 2024.

## PLAN « NATURE EN VILLE »

- Le plan « 3000 arbres » lancé en début de mandat, les services se rapprochent de l'objectif avec 2800<sup>4</sup> arbres plantés sur l'ensemble du territoire beauvaisien : mini-forêts, vergers municipaux en libre accès, jardins éphémères. Obtention du Prix de l'arbre.
  - Dont des travaux de végétalisation des espaces urbains avec la plantation de 300 arbres dans les écoles (dont 176 arbres de la laïcité).

Ces deux actions ont créé des îlots de fraîcheur en ville et dans les cours d'école permettant de baisser la température ambiante dans ces zones.

- Restauration de la zone humide du bois du Moulin de la Fos (Zac Vallée du Thérain) ;
- Nichoirs sur le boulevard De Gaulle ;
- Label 4 fleurs au CNVVF, confirmé en 2022, favorise la protection de la biodiversité sauvage ;
- Chantiers de valorisation des berges du Thérain : un sur le brief du moulin de la Mie au Roy, et un autre au niveau de l'ancien CAEPP et de l'amont de la tour Boileau ;
- Label Apicité obtenu en 2021 pour 3 ans avec 3 abeilles.

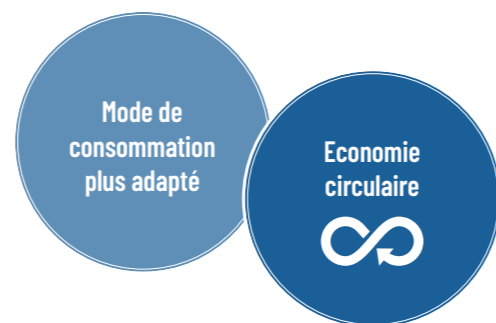
<sup>4</sup> Chiffres à juin 2023

## AMÉNAGEMENT DE LA VILLE

- Le Parc Josephine BAKER, situé au quartier Argentine, est le fruit d'une réhabilitation. Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du NPNRU, et en associant la volonté d'orienter les pratiques vers un mode de consommation plus adapté en s'inscrivant dans le schéma d'une démarche d'économie circulaire, l'ancienne pouponnière départementale du quartier Argentine a été déconstruite afin d'accueillir un parc urbain entre la rue du Poitou et l'avenue de Flandre Dunkerque.

### Ambition du projet :

- Sécuriser
- Promouvoir les mobilités douces
- Désimperméabiliser les sols
- Lutter contre les îlots de chaleur
- Réemploi des matériaux de déconstruction
- Favoriser les filières courtes
- Mobilités douces (zone 30)



Parc Josephine Baker



## BRIGADE VERTE

Créée en 2013, la brigade verte est chargée à la fois de lutter contre les infractions qui nuisent à l'environnement et de lutter contre l'habitat indigne.

Elle est rattachée à la Direction Prévention Sécurité.

Les agents sont présents sur l'espace public pour rechercher, constater et verbaliser les infractions au Code de l'environnement (dépôts sauvages de déchets, tags, affichages non autorisés...), mais aussi dans les logements pour y réaliser des visites d'insalubrité.

Les agents travaillent de concert avec les services de l'Etat et de nombreux autres partenaires (Agence Régionale de Santé, Direction Départementale des Territoires, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Caisse d'Allocations Familiales...) et sont amenés

à réaliser des visites dans les installations/ logements qui exposent leurs occupants à des risques pour leur santé ou leur sécurité. Ces visites peuvent donner lieu à une médiation sur les nécessaires travaux d'amélioration à programmer, à une mise en demeure de les réaliser, voire à un arrêté municipal d'exécution des travaux d'office, aux frais du propriétaire ou de l'occupant défaillant.

En 2022, la brigade verte a réalisé :

- Près de 1 500 interventions liées à des ordures ménagères et dépôts sauvages ;
- 1 700 fiches d'interventions adressées aux services nettoyage, cadre de vie/déchets ;
- 50 courriers concernant les ordures ménagères, le non-respect du règlement de collecte ;
- 20 courriers concernant les haies débordantes ;
- 40 dossiers ouverts relatifs à l'habitat indigne.



	RÉDUIRE LE PHÉNOMÈNE D'ÎLOT DE CHALEUR	RÉUTILISATION DU CONCASSAGE DES MATÉRIAUX DE DÉCONSTRUCTION	FAVORISER LA BIODIVERSITÉ	FAVORISER L'INFILTRATION DE L'EAU DANS LE SOL AFIN DE REJOINDRE LES RÉSERVES SOUTERRAINES
<b>Actions 2022</b>				
Voiries au sein du parc de couleur claire	x	x		
Récupération des eaux pluviales			x	x
Noues et zones humides			x	x
Une partie du réseau d'assainissement a été déconnectée du captage des ruissèlements des eaux pluviales				x
<b>Actions 2023</b>				
Places de parking drainantes	x	x	x	x





# EPANOUISSEMENT DE TOUS LES ETRES HUMAINS

## SANTÉ

Une série de 8 « rendez-vous Santé » ont été organisés entre 2022 et 2023 sur la ville de Beauvais avec l'intervention de spécialistes pour échanger sur différentes thématiques santé : Adolescence et santé mentale, cancer du sein, perturbateurs endocriniens ... sont des exemples des thèmes abordés lors de ces événements.

## PLAN HANDICAP BEAUVAIS (PHB)

Le maire a engagé l'élaboration de PHB avec l'ensemble des services de la ville et de nombreux partenaires associatifs et institutionnel. L'objectif du PHB est de renforcer l'accès des services publics de la collectivité aux personnes en situation de handicap. Un travail de recensement des services rendus sera établi et des points d'améliorations seront mis en œuvre. Un premier évènement pour fédérer les acteurs et sensibiliser le public a été organisé en septembre 2023, avec près de 300 visiteurs accueillis par les 27 associations partenaires.

## LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

La Ville de Beauvais, en collaboration avec la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, a souhaité mettre en place des réunions de sensibilisation aux violences intrafamiliales à destination des maires et élus de nos collectivités. Deux réunions ont été proposées, la première le 30 novembre 2022 et la seconde le 10 mai 2023.

## PROTECTION DE L'ENFANCE

Le service prévention a entamé en 2023 un plan de sensibilisation autour de la question de la protection de l'enfance visant à rappeler aux agents leurs obligations en la matière et à faciliter la transmission d'informations préoccupantes. Deux temps de sensibilisations ont été proposés en 2023 aux animateurs des accueils de loisirs et aux responsables de secteurs.

## LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE

Toute l'année, les médiateurs de tranquillité publique de la ville proposent des sessions de sensibilisation dans le cadre scolaire afin de lutter contre le harcèlement. Leurs missions : écoute, conseil, accompagnement des victimes, sensibilisation des témoins, orientation des auteurs...

Les médiateurs de tranquillité publique interviennent dans les établissements scolaires pour contribuer à l'apaisement de la situation et d'opérer un rappel aux règles de civisme.

Une action a été portée par le service prévention sécurité en novembre 2023 au pré-martinet à l'occasion de la journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école.

Un temps d'échange intitulé « le harcèlement à l'école : prévenir, identifier, réagir » a été proposé aux parents d'élèves. Un atelier de sensibilisation destiné aux enfants de plus de 8 ans a également été animé par les médiateurs de tranquillité publique. Enfin, une exposition sur les Cyber violences a été proposée.

## JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

- Une exposition intitulée « Ces femmes qui font le SAMU » a été installée à l'Hôtel de ville le 8 mars 2022

Une exposition sur la mixité des métiers :

- L'exposition « tous les métiers sont mixtes » a été proposée au printemps 2023 dans le hall de l'Hôtel de ville de Beauvais. Cette exposition contribue à lutter contre les stéréotypes et à promouvoir la liberté de choix des métiers. Elle permet à chacune et chacun de se projeter dans l'univers professionnel de son choix.

- Une pièce de théâtre intitulée « Je me porte bien » a été jouée le mercredi 8 mars 2023 dans le grand amphithéâtre de l'institut UniLaSalle à Beauvais. A l'issue de la représentation, l'auteure de la pièce, l'actrice, l'assistant social et la psychologue du commissariat de police de Beauvais ainsi qu'une juriste de l'association France victimes 60 ont répondu aux questions des élèves et étudiants.

## RAPPROCHEMENT POLICE-POPULATION

### Le « Café des policiers »

Ces rencontres permettent de faciliter l'échange entre les citoyens et les policiers municipaux sur les questions de sécurité, les fonctions des agents ou tout autre sujet que les beauvaisiennes et les beauvaisiens voudraient aborder. Ces temps d'échanges renforcent la relation de proximité et de confiance au service de la qualité de vie des Beauvaisiens.

### Pro'aventure

Une nouvelle édition de la journée Pro'aventure a été organisée et a réuni des collèges, lycées, accueils de loisirs, IME<sup>5</sup>, soit 1 500 personnes en 2022, et 1 800 personnes en 2023.

<sup>5</sup> Institut médiaéducatif



Quelques actions portées par la Ville :

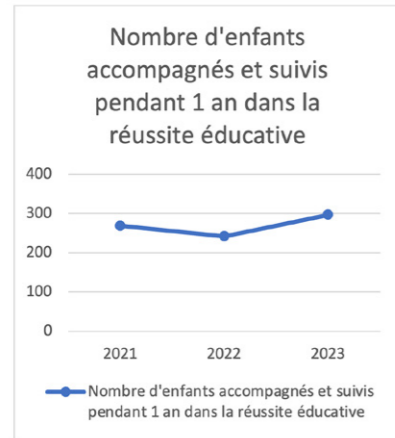


## PLATEFORME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La réussite éducative est gérée par le CCAS de Beauvais (service parentalité) et s'inscrit dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale (issu de la loi n°2005-32 de Programmation pour la Cohésion Sociale du 18/01/2005), plus spécifiquement le programme 15 « accompagner les enfants en fragilité ».

Public : enfants âgés de 2 à 18 ans  
Localisation : ouvert à tous les enfants résidant à Beauvais<sup>6</sup>  
Situation : situation de fragilité et pour lesquels les familles rencontrent des difficultés à lever les freins et activer les leviers pour tendre vers un meilleur épanouissement.  
Les écoles dirigent de plus en plus les enfants en difficulté vers la réussite éducative : +10% en 2023 par rapport à 2021.

<sup>6</sup> La Réussite Éducative « Pour Tous » est née en 2018 d'une volonté politique de ne pas laisser d'inégalités de traitement entre les quartiers prioritaires et les autres quartiers de la Ville.



### Le suivi et l'accompagnement :

- Une soixantaine d'ateliers sont proposés par an, en dehors des temps scolaires (le mercredi et en vacances) ;
  - Accompagnement psychologique ;
  - Orientation vers d'autres structures pour des accompagnements plus spécifiques (psychomotricité, orthophonie, ergothérapie<sup>7</sup>...).
- Ateliers et accompagnement constamment réadaptés par l'équipe pour répondre au mieux aux besoins de l'enfant et ainsi l'accompagner vers son épanouissement : art thérapie, sophrologie, méditation de pleine conscience ...
- Tranche d'âge la plus représentée : 8-10 ans  
Ces deux dernières années, augmentation du nombre d'enfants accompagnés ayant entre 3 et 6 ans.

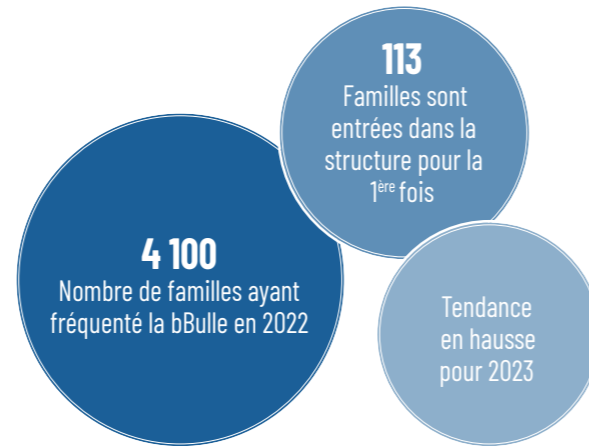
L'accompagnement se fait principalement via le CCAS et les services de la collectivité, puis pour des cas plus spécifiques, les enfants sont redirigés vers des structures habilitées à faire de l'accompagnement sur du long terme (Centre Medico-Psychologique, Centre Medico-Psycho-Pédagogique).

<sup>7</sup> Psychomotricité fine

## PARENTALITÉ

« La bulle » est une structure accueillant les familles pour des ateliers parents/enfants mais aussi pour assurer une orientation sur les sujets de :

- Santé mentale
- Travailler le lien
- Aspect social
- Aspect économique



La structure « La bulle » offre un accompagnement préventif notamment grâce au nouveau service accueillant les familles avec une psychologue.

Le CCAS est en appui des collectivités, avec un travail en transversalité renforcé avec les services territoriaux depuis 2022 ;

- Sport : les heures des éducateurs sportifs peuvent être redirigées vers « la bulle » pour servir la population ;
- Culture : le service culturel accueil des artistes dans le cadre de ses résidences. A cette occasion, il fait bénéficier « la bulle » des interventions de certains d'entre eux. Ces artistes interviennent plusieurs fois par an pour du théâtre, de l'art plastique et de la photo journalistique ;
- Médiathèque : participation au projet « Des livres à soi » organisé par le réseau des médiathèques en 2022 et 2023 en amenant le public à découvrir ce dispositif.

## RESSOURCES HUMAINES

### Egalité entre les femmes et les hommes, tableau de répartition par filière en 2022

CAT. EMPLOI	SEXE	Administrative	Animation	Culturelle	Médico sociale	Médico-technique	Sécurité (police municipale)	Sociale	Sportive	Technique	TOTAL
A	femmes	23		3	3	3		5		6	40
	hommes	16		3				1	1	12	33
B	femmes	22	12	2	19	19				5	61
	hommes	5	11	2			3		7	37	65
C	femmes	60	75	2	1	1	15	81		183	417
	hommes	11	30	2			32			303	378
TOTAL	femmes	105	87	7	23	1	23	86	0	194	518
	hommes	32	41	7	0	0	0	1	8	352	476







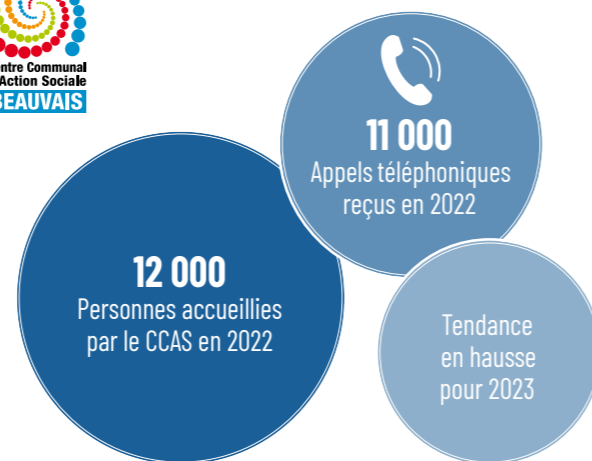
# COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GENERATIONS

## LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES AGEES

- Depuis 2020, pour lutter contre l'isolement des personnes âgées, un registre communal continue d'exister, afin de suivre la santé mentale des personnes sensibles. L'inscription est ouverte à trois types de publics : les plus de 65 ans, les plus de 60 ans en invalidité et les personnes en situation de handicap. Il peut être déclenché par le préfet, ainsi le personnel compétent peut intervenir rapidement pour ces personnes en cas de crise.
- La Ville, à travers le CCAS, mène plusieurs projets pour lutter contre l'isolement et protéger la santé de ses aînés. Depuis 2004, un service de convivialité au sein de la collectivité propose des visites à domicile afin de créer un temps de convivialité mais aussi afin d'opérer une veille sociale, informer sur les dispositifs qui existent en cas d'apparition de signes liés à la perte d'autonomie.



## SOLIDARITÉ ET INCLUSION SOCIALE



Succédant au Plan Nouvelle Solidarité (PNS), le Plan de Protection Solidaire (PPS) s'adresse à un public plus large.

**Son ambition : apporter à l'ensemble de la population Beauvaisienne la protection de son pouvoir d'achat pour amortir l'impact du contexte inflationniste sur la vie quotidienne des ménages.**

- Réévaluation du reste à vivre (RAV) qui passe de 9€ à 13€ par personne et par jour ;
- Augmentation du montant des aides ;
- Bonus « famille monoparentale » généralisé ;
- Mise en place de nouveaux dispositifs : 40 dispositifs dont 10 nouveautés (aide alimentaire pour les étudiants, Fonds solidarité pouvoirs d'achat...).

Les conditions liées à l'inflation ont généré un changement des besoins.

Le PPS à travers l'ensemble des aides financières dites facultatives proposées dans le volet 1 « aides financières au service de la protection du pouvoir d'achat des ménages » permet une protection renforcée :

- Garantir l'accès à une alimentation suffisante et de qualité ;
- Agir en faveur d'une vie quotidienne décente ;
- Favoriser l'accès au soin ;
- Lutter contre l'endettement ;
- Maintenir ou reconstruire le lien social.

Le volet 2 du PPS « remobilisation et lien social » permet :

- L'accompagnement à la réservation de séjours et au projet « vacances »

- L'accès au programme loisirs par le biais de l'organisation de sorties familiales

- L'accès à l'opération « Noël pour tous » :

- L'année 2023 est la 20<sup>ème</sup> édition
- Dispositif rassemblant parents et enfants Beauvaisiens
- 3 000 jouets sont offerts à cette occasion selon conditions de ressources et un spectacle familiale d'1h30 est proposé
- Plus de 5 000 spectateurs attendus

- L'accès aux Tickets Temps Libre (TTL) : dispositif qui favorise la pratique d'activités en club ou permet de réduire le cout de certaines sorties familiales proposées dans le programme loisirs.

Le budget du service solidarité a été réévalué :

- + 25% sur l'enveloppe des secours (qui est portée à 149 000€)

- L'enveloppe épicerie s'élève à plus de 40 000€

En 2022, plus de 1 900 aides facultatives du PNS ont été accordées et 580 accès à l'épicerie du Cœur, la tendance est à la hausse en 2023 via le PPS.





## FORMATIONS

- La collectivité forme ses agents à toujours mieux accueillir le public via des formations internes telles que « discrimination et égalité de traitement dans le service public », « l'égalité femmes-hommes dans le management d'équipe de proximité », « l'égalité filles-garçons : agir auprès des jeunes publics » ...

## CHANTIERS D'INSERTIONS

- Les chantiers d'insertion permettent à des personnes très éloignées de l'emploi de se réinsérer socialement et professionnellement dans la société active en leur permettant de résoudre, à travers un accompagnement socio-professionnel renforcé, les différents freins qu'ils rencontrent (mobilité, logement, santé, dettes...). Aussi, la ville de Beauvais porte un chantier d'insertion situé sur le site de l'Ecospace, participant aux travaux faits sur ce lieu.
- Dans le cadre de ses missions en faveur de la mobilité et de l'insertion, le Blog 46 en partenariat avec le service patrimoine naturel, met en place des chantiers bénévoles, à destination des jeunes âgés de 16 à 25 ans. Ces différents chantiers permettent aux jeunes d'acquérir une expérience professionnelle, d'être sensibilisés à l'écocitoyenneté, de partager des valeurs d'entraide et de solidarité.

## NATURE ET BIEN ÊTRE EN FÊTE ECOSPACE

Cette manifestation organisée en 2022 et 2023 a permis de réunir plus de 1300 participants qui sont venus découvrir des activités autour de l'environnement et du bien-être. Atelier torchis, atelier de cuisine saine, visite du marais de Saint Just, activités des associations à l'Ecospace... ont été proposés toute la journée dans une ambiance festive.



## AMÉNAGEMENT DE LA VILLE

Dans le cadre du nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU), 80 opérations d'aménagement dans les quartiers Saint-Lucien et Argentine ont eu lieu depuis 2020. Ces aménagements se traduisent notamment par une rénovation des bâtiments.

- Convention pluriannuelle signée début 2022
- 80 opérations
- 12 000 habitants concernés

INDICATEURS	Objectif conventionné	Etat d'avancement en 2023
Nombre de logements réhabilités	1544	67%
Nombre de logements résidentialisés	379	50%
Nombre de logements déconstruits	722	7%
Nombre de relogements à prévoir	500	79%
Nombre d'heures d'insertions	147 894	24%



Tour A5 2020 → Tour A5 réhabilité - Argentine

44 logements requalifiés, une agence de proximité, et une conciergerie solidaire du bailleur - la SAHLM de l'Oise - implantée en rez-de-chaussée.



# TRANSITION VERS UNE ECONOMIE CIRCULAIRE

## ECOCONSTRUCTION À L'ECOSPACE

Ancienne ferme, l'Ecospace accueille aujourd'hui un panel d'associations liées au mouvement de transition écologique et citoyenne : Beauvais en transition.

L'Ecospace se veut être un exemple d'ecoconstruction, ainsi, certains bâtiments ont fait l'objet de rénovation dont la grange qui a été recouverte de torchis, et fait actuellement l'objet d'une isolation par l'intérieur :

- Ossature en Douglas
- Lattes en châtaigner
- Isolation en roseaux broyés provenant du marais de Saint-Just



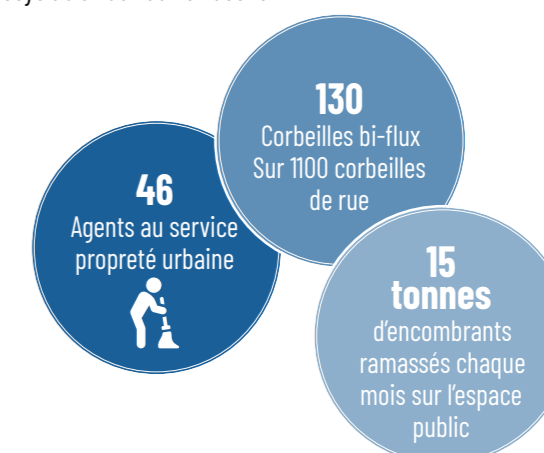
Isolation de la grange par l'intérieur : ossature en Douglas, lattes en châtaigner et isolation en roseaux broyés provenant du marais de Saint-Just, près du plan d'eau du Canada

## VERGERS DES GÉNÉRATIONS

- Quatre vergers des générations ont été implantés à Beauvais : Saint-Just-des-Marais, Voisinlieu, au parc Kennedy et le dernier en date à Saint-Jean. Ces vergers partagés donnent libre accès à la cueillette sous réserve du bon respect de ces espaces.
- Plantation de plus de 2800 arbres sur la ville de Beauvais : fruitier, ornementales...

## GESTION RATIONNELLE DES DÉCHETS

- 130 corbeilles « bi-flux » dans les parcs et jardins de Beauvais. Les équipes d'îlotiers de secteur sont désormais équipés de chariots dit « bi-flux », permettant de séparer les emballages et papiers recyclables des autres déchets.



- Déploiement de cendriers sur toute la ville afin de limiter le jet de mégot au sol.





# ORGANISATION DU PILOTAGE

## Organisation interne de la démarche développement durable

### La direction des Transitions et de la Santé (T&S)

En 2002, la Ville s'est impliquée dans une démarche volontaire de développement durable par l'élaboration d'un Agenda 21. Cette démarche initiale s'est traduite par la création d'une mission dédiée composée de deux agents. Après la conception et le vote du programme d'Agenda 21 beauvaisien en 2007, ce service a été mutualisé avec les services de la communauté d'agglomération du Beauvaisis (CAB).

En 2009, l'Agglomération a engagé une démarche de prospective afin d'identifier un projet pour le territoire appelé « Prospective 21 » pour faire écho à l'Agenda 21 initié en 2002. Cette P21 conférait à l'Agglomération un projet « chapeau » structuré autour de grandes tendances identifiées selon les particularités du territoire qui englobe et donne le cadre des futures actions de la CAB, ses dispositifs et contribue à sa gouvernance.

Aujourd'hui, la direction T&S pilote plusieurs dispositifs de politique publique stratégiques au titre de la Ville de Beauvais et de la CAB : PAT (projet alimentaire territorial), PCAET (plan climat air énergie territorial), CLS (contrat local de santé), PHB (Plan Handicap Beauvais), le PSE (plan de sobriété énergétique) qui relève d'obligations réglementaires ou de politiques volontaristes. L'impact de ces plans d'actions qui découlent de ces politiques publiques font l'objet de bilans et d'évaluation pour tendre vers une amélioration continue de l'action publique dans l'optique d'être plus efficient.

La direction T&S promeut également l'intégration du développement durable par le pilotage de projets opérationnels et novateurs : équipements innovants (Ecospace, pôle santé Clemenceau, réseau de chaleur à énergies renouvelables), groupe de transition des entreprises (GTE)...

Cette direction accompagne également d'autres services dans le changement des pratiques afin d'intégrer le développement durable dans les pratiques quotidiennes : animation d'un réseau de référents au développement durable, appui pour certains marchés publics...

## TRANSVERSALITÉ DES APPROCHES

### Transversalité en interne

Dès 2004, année de création de la CAB, des services ressources ont été mutualisés entre la Ville de Beauvais et l'Agglomération du Beauvaisis. En 2008, une nouvelle étape en termes de mutualisation des services a été franchie qui s'est traduite par la création d'un organigramme commun entre la Ville de Beauvais et l'Agglomération du Beauvaisis. En 2009, la mutualisation des services a été étendue au CCAS de Beauvais et, en 2013, au nouvel établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) de l'Office de Tourisme de l'Agglomération de Beauvais.

La mutualisation a facilité le travail en transversal et la coordination entre différents services. La Direction des ressources humaines a travaillé pour favoriser le décloisonnement des deux collectivités et ses deux entités annexes (CCAS et OTAB) en publiant un bulletin d'informations interne, en organisant des temps forts pour rassembler les agents et en facilitant la mobilité inter-collectivités.

### Exemples d'un groupe de travail transversal interne au long court : La boussole de notre coopération

Depuis 2021, un travail de co-construction avec les services, les élus et la Fabrique des Transitions a permis la conception d'un outil méthodologique favorisant l'intégration du développement durable dans tous les projets de la collectivité et invitant à se poser la question sur le service rendu : La boussole de notre coopération.

### L'objectif de cet outil :

- Contribuer à la conception des projets par les services en favorisant la coopération et la co-construction
- Mieux répondre aux besoins des multiples parties prenantes du territoire (usagers, entreprises, agents, biodiversité...) et au juste nécessaire
- Estimer l'impact des projets de la collectivité au regard du développement durable
- Construire un argumentaire commun
- Améliorer l'aide à la décision des élus-us

Cette démarche s'inscrit dans le projet politique de la collectivité (objectif 4 : promouvoir une administration durable) et contribue à la mise en œuvre de sa stratégie politique basée sur le Care. Une dizaine de projet accompagnés depuis le lancement de la démarche.

### Transversalité en externe

#### La transversalité dans l'élaboration des documents stratégiques

L'élaboration de tous les documents stratégiques majeurs s'appuie sur des comités de pilotage transversaux. En plus des services de la collectivité, ces comités ont inclus les représentants des institutions, des associations, des acteurs du territoire (bailleurs sociaux, entreprises locales) selon la pertinence pour chaque plan d'actions.

#### Exemples d'un groupe de travail transversal avec des partenaires externes

- La mise en place du projet cœur de Ville ; l'élaboration du nouveau projet de l'hôtel des associations au quartier Saint-Jean « Harmonie » ...

## ÉVALUATION PARTAGÉE

### Veille sur la qualité des délégataires des services publics

Les services publics délégués incluent la gestion du stationnement du centre-ville, l'exploitation de la fourrière automobile municipale, la gestion du service eau potable, l'exploitation du crématorium, la gestion de l'Elispace, la gestion de la fourrière animale et l'exploitation du réseau de chaleur.

Les mesures d'amélioration des services publics locaux sont proposées par la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL). Cette commission est composée des représentants des services municipaux, des élus et des associations d'usagers ; elle se réunit au moins une fois par an pour examiner les rapports annuels des délégataires des services publics. Par ailleurs, elle est obligatoirement consultée pour avis, par le conseil municipal, sur tout projet de création de services publics, en délégation de service public ou en régie dotée de l'autonomie financière, qu'il s'agisse de services publics industriels et commerciaux ou de services publics administratifs.

En 2021, suite aux élections municipales, le projet politique de la collectivité a été structuré en document stratégique selon des axes, puis des orientations puis des actions. Sur la base des piliers du développement durable et selon l'esprit du « Care », les 4 axes sont les suivants :

- Prendre soin de la nature ;
- Prendre soin de l'Homme ;
- Prendre soin de notre ville ;
- Promouvoir une administration durable.

Ainsi, cette déclinaison, permet d'organiser certains documents opérationnels tels que les budgets de fonctionnement et d'investissement. Cela permet ensuite, selon les volumes budgétaires et les taux d'exécution de contribuer à l'évaluation de nos politiques.





# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022-2023

**BEAUVAIS**  
L'OISE EN CAPITALE

